RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Société ASZ
S.A.S.
Au capital de 100 euros
Siège social : 8, rue Georges MAERTENS 59800 LILLE
RCS Lille Métropole B n ° 909 961 971

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires réunie le 31 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre
Le trente-et-un décembre
A seize heures

Les actionnaires de la société ASZ, société par actions simplifiée au capital de 100 euros, dont le siège social est situé 8 rue GEORGES MARTENS 59800 LILLE, immatriculée au RCS de LILLE, sous le numéro 909 961 971, se sont réuni à LILLE.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents.

Sont présents et signent le présent procès-verbal :

- **AMEL TASSADITE BENSALEM** née le [redacted] demeu[redacted]my LHACEL sous le régime des séparations de patrimoine,

  Propriétaire de 49% des parts

- **SEPHORA MORGANE BENSALEM** née le [redacted]

  Propriétaire de 49% des parts

- **Fatma ZAROURI** née le [redacted] demeurant au [redacted]

  Propriétaire de 2% des parts

L'assemblée est présidée par AMEL BENSALEM, en sa qualité de présidente.

La présidente déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions requises.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- La copie de la lettre de convocation ;
- La feuille de présence.

AB SB
FZ

Société ASZ
S.A.S.
Au capital de 100 euros
Siège social : 8, rue Georges MAERTENS 59800 LILLE
RCS Lille Métropole B n ° 909 961 971

La Présidente rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social
- Modifications statutaires corrélatives
- Pouvoirs en vue d'accomplissement des formalités

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Le rapport établi par le Président,
- Le titre de jouissance des locaux où sera transféré le siège social,
- Le texte des résolutions proposées,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et/ou statutaires ont été adressés aux Associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Puis, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de transférer le siège social de la Société du 8 rue Georges Maertens 59800 LILLE au 32 rue de Barbieux 59100 Roubaix, et ce à compter du 16 octobre 2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité / à 3 voix

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, la collectivité des Associés décide de modifier l'article *3* des statuts de la Société relatif au siège social des statuts comme suit :

« Article 3. – *Siège social*

Le siège social est fixé à Roubaix (59100), 32 rue de Barbieux »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SB
AB
FZ

Société ASZ
S.A.S.
Au capital de 100 euros
Siège social : 8, rue Georges MAERTENS 59800 LILLE
RCS Lille Métropole B n ° 909 961 971

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les Associés présents.

Il appartient à une société en cours de transfert de siège social de s'assurer qu'elle peut être jointe par l'intermédiaire de son ancienne adresse aussi longtemps que les formalités de changements de siège n'ont pas abouti.

Pour servir et valoir ce que de droit.

BENSALEM AMEL

Associé

[redacted]

BENSALEM SEPHORA

Associé

[redacted]

ZAROURI FATMA

Associé

[redacted]

SB FZ
AB